



FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

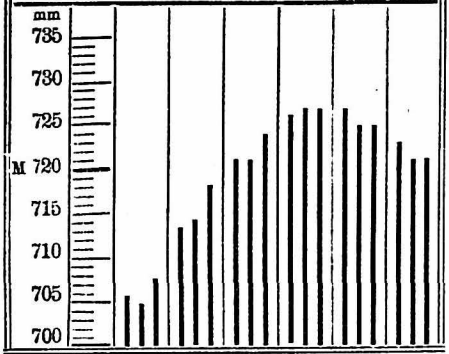
Bulletin météorologique — OCTOBRE
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL										
JOURS	Temp. en degrés cent.			MOYENNE	V. domin.	FOR.	OR.	ÉTAT DU CIEL	V. du vent	V. du vent
	MOY.	MINI.	MAXI.							
14	11.5	5.8	18.0	721.9	var.	(faibl.)	clair			

Brouillard épais sur le sol jusqu'à 10 h. du matin. Soleil percé après 9 h. Toutes les Alpes visibles le soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0 suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719^m, 6



STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

	11	12	13	14
MOY.	5.9	3.4	12.4	668.0
MINI.	6.2	2.8	9.8	672.3
MAXI.				
NO				
faibl.				
nuag				

NIVEAU DU LAC:
Du 14 octobre (7 h. du m.) : 429 m. 250
Du 15 » : 429 m. 250

Extrait de la Feuille officielle

— Faillite de Joseph Dido, fabricant de planelles, au Locle. Date d'ouverture de la faillite : 7 octobre 1895. Liquidation sommaire. Délai pour les productions : 2 novembre 1895.

— Faillite de Georges Matthey-Jacot, négociant, à la Chaux-de-Fonds. Délai pour intenter action en opposition à l'état de collocation : 22 octobre 1895.

— Faillite de veuve de Jules Meugin, épicière, à La Côte du Cerf (les Bayards). Délai pour intenter action en opposition à la rectification de l'état de collocation : 22 octobre 1895.

— Faillite de Fritz Laubscher fils, vouturier, au Locle. Date de la révocation : 7 octobre 1895.

— Pour se conformer aux prescriptions de l'article 212 du code civil, dame Rose Bonny née Curchod, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, rend publique la demande en divorce qu'elle a formée à l'audience du tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds du 8 octobre 1895, contre son mari Louis-Auguste Bonny, charpentier, à la Chaux-de-Fonds.

PUBLICATION SCOLAIRE

Ecole secondaire et industrielle du Val-de-Ruz. — Maître pour l'enseignement scientifique, pouvant, si possible, se charger de l'enseignement de l'allemand. Traitement : 100 fr. par heure; minimum d'heures : 25. Obligations : celles prévues par la loi. Entrée en fonctions : le 1^{er} janvier 1896. Examen de concours : sera fixé ultérieurement. Adresser les offres de service, avec pièces à l'appui, jusqu'au 15 novembre, au président de la Commission scolaire et en avisant le secrétaire du département de l'Instruction publique.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

SERVICE DES EAUX

Ensuite de la baisse des sources, les conduites publiques seront fermées dorénavant de 9 1/2 heures du soir à 7 h. du matin.
Neuchâtel, le 14 octobre 1895.
9294 La Direction.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

ENCHÈRES DE MOBILIER

Jeudi 17 octobre 1895, à 9 heures du matin, on vendra, par voie d'enchères publiques, à la

Boine n° 5, 2^{me} étage, un mobilier très bien conservé, comprenant : 2 lits complets, 2 canapés, 2 fauteuils, 1 bureau, commodes, buffets, glaces, tables, horloges, chaises, 1 console, rideaux, machines à coudre, tables de nuit, baromètre, étagère et quelques services en argent, etc., etc.
9039 Greffe de Paix.

ANNONCES DE VENTE

Bon violon et machine pour régluse. Industrie 20, 1^{er} étage. 9298c

Vin blanc 1894

Prochainement, mise en perce d'un léger vin blanc 1894, crus d'Hauterive et la Coudre, à 55 cent. le litre. Inscriptions jusqu'au 20 courant, chez MM. A. Rossel, propriét. à Hauterive, et L. Frey-Junier, à la Coudre. 9233c

Mlle FALLEGGER

22, Rue de l'Hôpital, 22

a l'honneur d'informer sa clientèle et le public de la ville et des environs que le choix des laines, bas, camisoles, chaussons est au complet, ainsi que celui des gants d'hiver et de peau; bas, guêtres et gants pour enfants, mercerie fine, cotons à tricoter, à crocheter, à broder; quincaillerie, voilettes, dentelles, cols, broderies de St-Gall; garnitures et fournitures pour tailleurs et couturières; ouvrages sur toile, étamine, serviettes, nappes à thé, etc.

Jolie série des POCHEs à ouvrage, à patins, etc., etc. 9214

N'A PAS ÉTÉ SURPASSÉ
comme remède pour la beauté et les soins de la peau, pour la cicatrisation des plaies et pour la toilette des enfants, le

LANOLINE Crème de Toilette **LANOLINE**
de la fabrique patentée de Lanoline Martinikenfelde. En tubes de zinc à 50 c., et boîtes de ferblanc à 25 et 15 cts.

Véritablement seulement avec cette marque de fabrique.

Se trouve, à Neuchâtel, dans les pharmacies Jordan, Dardel, Bauler, Bourgeois, Donner et Guebardt. (H. 1941 Q.)

MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS

G. LUTZ & C^{ie}

Rue Saint-Honoré n° 2, NEUCHÂTEL

On offre un grand choix de pianos des fabriques BLUTHNER & FRANKE de Leipzig; W. BIESE, NEUMEYER, NIEBER, C. OTTO, MATZ, de Berlin; BERDUX, NAGEL, de Heilbron, ainsi que de notre fabrication, pour la vente et la location.

PIANOS D'OCCASION — ÉCHANGE — GARANTIE

Réparations et accords de pianos et harmoniums.

Instruments de musique à cordes et à vent; cordes et fournitures. — Réparations.

Vente et abonnement de musique, classique et moderne.

Edition Peters, Litolff, Breitkopf et Härtel, etc., etc. 4612

Prix modérés. — Facilités de paiements.

RAYON DE CONFECTIONS, au 1^{er} étage

A la Halle aux Tissus

JAQUETTES NOIRES & COULEURS
de 35, 30, 25, 18, 15, 10, 8 et 6 francs

Collets — Capes — Mantes

NOUVELLE collection de JUPONS d'hiver
collection de JUPONS mi-saison,
depuis 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12, 14 francs

JERSEYS NOIRS UNIS et CORSETS
CORSAGES-BLOUSES EN FLANELLE
3.25, 3.90, 4.50 et 4.90

MANGESONS — BOAS

TÉLÉPHONE 9206

F. ZAHN, éditeur, La Chaux-de-Fonds
JÉRÉMIAS GOTTHELF
Ouvres choisies, illustrées par les premiers artistes suisses, quatre splendides volumes in-octavo, reliure de luxe, fr. 35, livrables de suite aux souscripteurs. (H. 3460 C.)
Paiements mensuels de fr. 2.50.

A vendre un **COFFRE-FORT** en bon état. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 9311c

VINS BLANCS
Vin blanc Stradella 1895, qualité extra. — Prix réduits. Rabais par grande quantité. Arrivage de plusieurs wagons. Échantillons sur demande. — S'adresser à

AMISANO FRÈRES
9, rue du Château, 9 9153
NEUCHÂTEL

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

Paroles et textes (Moraves), 1896, à 0.75, 1 fr. et 1 fr. 25.
H. Zschokke. *Adrich ou la Guerre des Paysans*, récit suisse, illustr. par W. de Vigier, 1^{re} livraison, 1 fr. 25. (L'ouvrage sera complet en 7 livraisons).
Le Figaro lithographe (centenaire de la lithographie 1795-1895), 3 fr. 50.
Maryan. — Un nom. . . . 2 fr. 50.

Feux d'artifice en tous genres

SOLEILS
Chandelles romaines - Fusées volantes
PÉTARDS 9258

NOUVEAUTÉ : Pistolet serpent. - Bel effet.

Produits extra garantis - Prix modérés

GH. PETITPIERRE & FILS

Représentants exclusifs de la manufacture Hamberger.
A vendre un hangar couvert en tuiles et des anciennes fenêtres. S'adresser à M. Decoppet, entrepreneur. 8754c

OCCASION

A vendre, pour cause de départ, un excellent PIANO
Prix modéré. S'adr. Terreaux 3; 3^{me} étage, de lundi à vendredi, de 2 à 3 h. 9260c

Chapellerie L. GRAF

Rue de l'Hôpital (SOUS L'HÔTEL DU FAUCON)
TRÈS GRAND ASSORTIMENT DE CHAPEAUX de FEUTRE de tous genres Bérêts, Bonnets & Casquettes
PRIX TRÈS MODÉRÉS 9151

PRIX-COURANT des Flanelles et Molletons

DE LA 9205
HALLE AUX TISSUS, Neuchâtel
Flanelles coton molletonnées, pour chemises, caleçons, jupons, 200 dessins, 80, 65, 55, 45, 40 c. le mètre.
Flanelles coton dites Pilou, très épaisses, pour ROBES, MATINÉES, 60, 75, 85, 95. Collection superbe.
Futaines gris moltonnées, pour doublures, 35, 40, 45, 50, 60, 70 le mètre.
Flanelles blanches et couleurs, pour lingerie, jupons, caleçons, depuis 55, 85, 1.15, 1.40, 1.55, 1.85, 2.—, 2.50 et plus.

AU BON MARCHÉ

B. HAUSER-LANG & FILS
CROIX-DU-MARCHÉ
Assortiment complet pour les saisons d'automne et d'hiver de vêtements confectionnés, pour hommes et jeunes gens. Vêtements complets, en cheviotte pure laine, toutes nuances, à fr. 23.
Complets, draperie fine, genre tout à fait soigné, de fr. 25 à fr. 75.
Manteaux officiers, Pardessus, Pèlerines, Flotteurs, Gilets de chasse et Spencers.
Chemises blanches et de travail, à tous prix.
Maison réputée pour vendre le meilleur marché des marchandises de premier choix. 9052

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRE
Ancienne Maison JEANQUET & G^{ie}. Fondée en 1833.
A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac NEUCHÂTEL

L-F. LAMBELET & C^{ie}

17, faubourg de l'Hôpital, 17 à NEUCHÂTEL

Houille et Coke pour chauffage domestique

Houille, purgé de menu Sainte-Elisabeth. Houille, morceaux de Saarbrück. Houille, grosse braisette lavée. Grelats comprimés (ovoides).
Recommandé pour fourneaux de cuisine et cheminées : Anthracite belge, 1^{re} qualité. Briquettes de lignite. Briquettes perforées. Petit coke lavé de Blanzly. Prompte livraison à domicile. 9227

A vendre d'occasion un bois de lit à une place, avec sommier et matelas, le tout bien conservé. S'adresser à C. Stroele, tapissier, Orangerie. 9322

OCCASION

A vendre, pour cause de départ, un bon piano peu usagé, à très bas prix. S'adresser à Rod. Kaltenrieder, Seyon 38. 9174

BONNE OCCASION

A vendre les 13 premières années du Musée Neuchâtelois, bien conservées, ainsi que d'autres livres, à Corcelles n° 56. 7915

VINS BLANCS

On offre à vendre un léger de 4500 litres, vin blanc Neuchâtel 1894. S'adresser à Amisano frères, Château 9, Neuchâtel. 9184

Taureaux

A vendre 3 bons taureaux, 17 mois, 11 mois (primés) et un de 4 mois, ainsi qu'un cheval pour abattre, chez G. Naturl, aux Geneveys-sur-Coffrane. 9049

LOUIS KURZ
5, Rue Saint-Honoré, 5, NEUCHÂTEL

MAGASIN DE
PIANOS, HARMONIUMS
ET AUTRES
INSTRUMENTS DE MUSIQUE
BOIS, CUIVRE, etc.

Grand choix de pianos des fabriques Bechstein, Bord, Nagel, Pfaffe, Schiedmayer, C. Rordorf, Huni & Rordorf, succ^{rs} de Tröst (seul représentant), etc., etc.
Dépôt d'harmoniums de la fabrique Schiedmayer, à Stuttgart.

ECHANGE — LOCATION — GARANTIE
Pianos d'occasion.
Superbe collection de Violons et Violoncelles anciens.
Cordes harmoniques.

FOURNITURES — RÉPARATIONS
MUSIQUE 4611
sur commande, à prix réduit.



A liquider, 5000 pièces restant d'une livraison de
COUVERTURES de chevaux d'armée refusées pour cause de défauts de tissage dans la bordure, au prix bon marché de 5 fr. 75 pièce.

Ces couvertures, épaisses et indestructibles, sont chaudes comme la fourrure, et ont environ 190 x 140 centimètres de dimension (couvert donc presque entièrement le cheval), sont brun foncé avec des coins cousus en rouge et munies de trois larges bordures.

COUVERTURES ANGLAISES pour chevaux de sport
grandeur environ : 205 x 165, jaune doré, coutures rouges, munies de quatre magnifiques et larges bordures, sont offertes, pour cause de tout petits défauts de tissage, à 8 fr. 75 pièce, au lieu de 18 fr.

Les ordres doivent être adressés bien lisiblement et ne sont exécutés que contre remboursement du montant.
(H. 3704 Q.)

L. FABIAN, Bâle.
N.B. — Je m'engage à rembourser le montant payé pour les envois qui ne conviendront pas.

OCCASION

A vendre, pour cause de départ, un bon piano peu usagé, à très bas prix. S'adresser à Rod. Kaltenrieder, Seyon 38. 9175c

Fort cheval de trait
cinq ans et demi, à vendre, chez Arthur Jacot, à Coffrane. 9195

ON DEMANDE A ACHETER

Le Pénitencier des hommes, à Neuchâtel, demande à acheter, en bloc ou en détail, environ mille mesures de pommes de terre, li vrables à sa convenance.
S'adresser au soussigné pour tous renseignements, lui remettre échantillons en faisant parvenir les offres, sous pli cacheté, portant la suscription : *Soumission pour pommes de terre*, jusqu'au 25 octobre courant, à midi.
(N. 2129 Cc)
Le Directeur-Economiste du Pénitencier :
Alcide SOGUEL. 9145

84 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LES DRAMES
DE
LA MISERE
PAR
RAOUL DE NAVERY

Aurillac se leva.
Nerval le contemplait avec une stupeur impossible à rendre, et si grand était son étonnement à la vue de cette grandeur d'âme et de cette vertu si haute et si simple, qu'il ne trouva rien à répondre.
Aurillac quitta le cabinet de l'usurier. Comme il traversait le salon, il aperçut Angélie.
— Eh bien ! demanda la jeune fille en souriant, mon père vous a-t-il accordé ce que vous souhaitiez ?
— Oui, Mademoiselle.
Aurillac regarda Angélie avec l'expression d'une tendresse affectueuse.
— Il y a du bonheur dans votre regard, dit-il.
— C'est que je suis en effet pleinement satisfaite.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

On demande à acheter, en ville, des maisons de rapport. Adresser les offres à l'Etude Ed. Junier, notaire. 9293

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, dès maintenant ou pour Noël, un petit logement de 3 chambres, cuisine avec eau et les dépendances nécessaires, S'adr. rue du Coq-d'Inde 20. 9312c

A louer un logement à des personnes sans enfants. S'adresser à M. Baudin, Serrières. 9313c

A louer, de suite, un appartement, Grand'Rue 12, 2^{me} étage, composé de 2 chambres, cuisine avec eau et dépendances. S'adresser à la boulangerie. 9328c

A louer, pour Noël, le 3^{me} étage de la maison en reconstruction, rue des Chavannes 6, comprenant 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adr. en l'Etude des notaires Guyot & Dubied, Môle 1. 9066

Pour le 24 juin 1896, à louer un bel appartement de 6 chambres avec dépendances, situé rue des Terreaux. — S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5. 8549

A louer, pour fin octobre prochain, à défaut le 24 décembre 1895, un bel appartement de 6 pièces avec grand balcon et dépendances, situé au 1^{er} étage, côté ouest et nord de l'hôtel de la Caisse d'épargne, Place Purry. S'adresser en l'Etude des notaires Guyot & Dubied, Môle 1. 5717

A louer, dès maintenant, un beau logement de six chambres, dans une belle situation. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 8434

A louer, pour Noël, un petit logement. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 8434

Etude BOREL & CARTIER

A louer, de suite ou pour le 24 décembre, de beaux appartements très bien situés au quartier de l'Est. 8107

Encore un logement de quatre pièces et dépendances, à louer de suite ou pour plus tard, au quai du Mont-Blanc. S'adresser soit à M. Juvet, notaire, soit à M. Aug. Marti, entrepreneur. 8795

A louer, pour tout de suite, un bel appartement de 5 ou 7 chambres, avec balcon et vastes dépendances. Vieux-Châtel n° 11, 3^{me} étage. — S'adresser au magasin de modes, Avenue du 1^{er} Mars. 8074

A louer, pour le 1^{er} novembre, à la rue de la Serre 3, un joli appartement de cinq pièces. Belle vue sur les Alpes. S'adr. au rez-de-chaussée. 8539

CHAMBRES A LOUER

Jolie chambre meublée, à 2 fenêtres, au midi, S'adr. rue des Beaux-Arts 21, 2^{me} étage. 9299c

Grande chambre pour un monsieur, Treille 6, 3^{me} étage. 9295c

A louer, belle grande chambre meublée, exposée au soleil, pour monsieur rangé. Flandres 5, 3^{me} étage. 9297c

Chambre meublée et dîner pour jeunes filles fréquentant les écoles, rue des Beaux-Arts 5, rez-de-chaussée. 9317c

Dans la famille d'un instituteur, chambre et pension soignée pour un jeune homme fréquentant les établissements d'instruction publique. Adresse: Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 9323c

Chambres meublées, vis-à-vis du Jardin anglais. Rue Coulon 2, rez-de-chaussée. 9342

Chambre, rue des Moulins 51, 1^{er}. 9330c

Chambre au soleil, avec pension si on le désire. Seyon 22, 2^{me} étage. 9336c

Petite chambre meublée à louer, avec ou sans pension. Faubourg du Lac 21, 1^{er} étage. 9075

Pension et jolies chambres. Rue Pourtalès 13, 3^{me} étage. 4263

Deux belles chambres meublées, pour messieurs rangés, rue des Beaux-Arts 13, 3^{me} étage, à droite. 9183c

Chambre et pension, dîner seul également, rue Pourtalès 1. 8765

— Est-ce un secret, Mademoiselle ?
— Un secret ? Colombe pourrait vous l'apprendre dans une heure... Je me marie au meilleur, au plus noble des hommes.
— Ne le nommez pas, Mademoiselle, c'est Maximilien Audoin.
Falot ajouta :
— Soyez heureuse ! bien heureuse ! Que la bénédiction de Dieu reste sur vous !
Et comme les larmes lui montaient aux yeux, Aurillac s'éloigna.
Il sortit, le front haut, l'âme rassérénée. Il ne venait point de tirer une vengeance brutale de l'homme qui l'avait perdu. Il ne réclamait pas dent pour dent, œil pour œil : et loin de reprendre la fortune à laquelle il avait droit, il la donnait aux pauvres. Oui, il avait le droit de relever la tête, celui qu'Anita appelait dans ses lettres « le martyr » et qui se transformait en héros.
Mais s'il n'avait pris conseil que de lui-même, aurait-il trouvé dans son esprit, si lucide qu'il fût, dans son intelligence et sa sagesse, la solution qu'il venait d'appliquer ? Non ! il cherchait plus haut l'inspiration de sa conduite, et c'est en Dieu seul qu'il puisait la force du pardon.
Il pardonnait pour qu'on lui pardonnât. En sortant de l'hôtel de l'usurier, Aurillac se sentait brisé par l'effort qu'il venait de faire.
On ne remporte pas sans peine de semblables victoires.

PENSION - FAMILLE
pour jeunes gens. — Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 8010

Pour de suite, jolies chambres avec pension soignée, chez M^{me} Guthel, rue des Beaux-Arts 3, 3^{me} étage. 7461

A louer, pour le 15 octobre, une belle chambre meublée, rue des Beaux-Arts, n° 19, rez-de-chaussée. 9219c

A louer une belle chambre meublée, avec alcôve et balcon. S'adr. rue Pourtalès 13, 3^{me} étage, à droite. 9064

Jolie chambre au soleil, avec pension, pour un ou deux messieurs. Industrie 15, 2^{me}. 8784c

A louer, pour tout de suite, une grande et belle chambre meublée, à 2 fenêtres, dont l'une avec balcon, Avenue du 1^{er} Mars 12, 1^{er} étage. S'y adresser. 9007

Pension soignée et jolies chambres pour dames et messieurs, chez M^{me} Graber, 2, rue Pourtalès, 2^{me} étage. 7080

Jolie chambre indépendante, au soleil, se chauffant, à louer, à un monsieur rangé. S'adresser Sablons 1, 3^{me} étage, à gauche. 8890

Chambre et pension pour un jeune homme dans une famille. — Ruelle DuPeyrou 1, 2^{me} étage. 8338

LOCATIONS DIVERSES

A louer, de suite, deux locaux situés dans la Grand'rue, et, pour Noël, un local situé au Prébarreau. S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5. 8548

DEUX DOMAINES
d'environ 25 poses chacun, à Brot-Dessous, sont à louer dès maintenant. Ecuries pour cinq pièces de bétail. — S'adresser à M. Henri-Emile Thiébaud, à Brot-Dessous, ou au notaire Montandon, à Boudry. 9324

A remettre, de suite, un local pour magasin ou atelier, situé à la rue du Château. S'adr. sous chiffres Z. K. 530, poste restante. 9217c

A louer, de suite, un beau magasin situé à la rue du Seyon. S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5. 8547

A remettre à Lausanne
pour cause de santé, un grand café-chocolat restaurant, de 1^{er} ordre, pour le mois de décembre ou février. Reprise : 6000 fr. Roulement par année, environ 16,000 fr. — S'adresser poste restante Lausanne, sous chiffre W. D. 50. (H. 1219 L.)

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille Wurtembergeoise, ne sachant pas le français, cherche à se placer de suite, pour tout faire dans un ménage soigné. — S'adresser Croix du Marché 1, 2^{me} étage. 9296c

Un jeune homme, fort et robuste, sachant conduire les chevaux, désire trouver emploi régulier. S'adr., pour renseignements, à Ed. Droz-Neeb, négociant, rue du Seyon. 9316c

Une brave jeune fille cherche une place, soit comme femme de chambre ou aide de ménage. S'adresser Balance 2, au 1^{er} étage. 9318c

Une personne de confiance et connaissant bien tous les travaux d'un ménage soigné, s'offre pour faire un ménage ou pour remplacer. — S'adresser Vieux-Châtel 4. 9340c

Une personne de 30 ans, sachant bien cuire et connaissant tous les travaux de maison, cherche place dans une petite famille. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 9221c

On laisse toujours un lambeau de sa chair à de tels buissons épineux.
Aurillac éprouvait un impérieux besoin de calme, de repos, de sérénité ; il avait soif d'entendre une douce parole, il voulait que deux bras caressants se nouassent autour de son cou. Il fallait qu'il sentit battre un cœur affectueux et pur, pour oublier qu'il venait d'agrandir encore l'obstacle qui se plaçait entre lui et Maximilien.
Alors il courut chez Colombe.
— Ah ! fit-il en la serrant dans ses bras, ici, je suis père encore. Hélas ! je ne le suis que dans cette maison ! Colombe ! ma bien-aimée Colombe ! parle-moi, dis-moi que tu ne regrettes point le sacrifice consommé par ton vieux père... Tu resteras pauvre, ma chérie ! Nous travaillerons tous deux pour gagner un pain insuffisant peut-être... Parfois je me trouve égoïste de te laisser la part si mauvaise, quand je pouvais te créer la vie si belle.
— Ah ! taisez-vous, père, taisez-vous ! s'écria Colombe. Il me semble que la pauvreté nous rapproche encore... Et puis, nous avons l'habitude de souffrir ! Je ne jalouse rien ! Je vous applaudis, je vous approuve, je vous aime...
— Vrai ?
— Sur la mémoire de ma mère.
Elle ajouta :
— Et Nerval ?
— Je l'ai jugé, dit Aurillac.
— Et quelle sera sa peine ?
— Je le condamne à devenir un homme de bien !

Chef de cuisine
connaissant la pâtisserie, cherche place. Bons certificats à disposition. S'adresser à l'hôtel du Jura, Corcelles. 9339c

Une cuisinière d'âge mûr, connaissant tous les ouvrages d'une maison soignée, cherche place, pour tout de suite, dans un petit ménage. Rue Saint-Maurice 14, 2^{me} étage. 9332c

On cherche place convenable, pour le 1^{er} novembre, pour une fille robuste, de 15 1/2 ans, connaissant tous les travaux du ménage, particulièrement la cuisine, et sachant aussi soigner des enfants. — Adresse: Gottl. Baumberger, Treytron près Anet (Berne). 9321

Une brave fille de la Suisse allemande demande place comme sommelière dans une honnête brasserie, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans le service et dans la langue française. Offres à M^{lle} Elise Zbinden, restaurant Schwarzenbourg, canton de Berne. 9200

Une jeune fille recommandable cherche place de femme de chambre pour tout de suite. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 9213c

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande de suite une jeune fille robuste, parlant français et sachant cuire un bon ordinaire. S'adresser Beaux-Arts n° 13, 1^{er} étage. 9291

On demande, pour de suite, une volontaire, pour s'aider à tous les travaux du ménage. S'adresser à A.-H. Weibel, Faubourg des Sablons 2. 9264c

ON DEMANDE
pour demeurer toute l'année dans un grand village du canton, une cuisinière âgée si possible de 25 à 30 ans. — Inutile de se présenter sans preuves certaines de capacité et surtout de moralité. Si la cuisinière qui sera agréée n'était pas disponible actuellement, on attendrait, pour son entrée en place, jusqu'à Noël prochain. — S'adresser boucherie Berger-Bourquin, rue du Seyon n° 24, Neuchâtel. 9182

On demande une jeune fille, forte et robuste, sachant l'allemand, pour aider dans tous les travaux du ménage. Entrée de suite. Ruelle DuPeyrou 5, au premier étage. 9331c

On demande, pour la Chaux-de-Fonds, comme femme de chambre et bonne, une jeune fille active, de toute moralité, connaissant le service et aimant les enfants. S'adresser rue des Beaux-Arts 21, au rez-de-chaussée, Neuchâtel. 9338c

ON DEMANDE
une bonne cuisinière, propre et active, bien au courant d'un service soigné. — Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 9251

On demande, pour le 1^{er} novembre, une fille sachant le français, pour faire les travaux d'un petit ménage. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 9223c

On cherche, pour un ménage, une domestique forte et active, sachant très bien cuire et connaissant tous les travaux d'un intérieur soigné. — S'adresser Serrières n° 24. 9139c

ON DEMANDE
pour une PENSION de jeunes gens, une très bonne cuisinière. Entrée de suite. Adr. les offres, avec certificats, sous chiffres H. 9248 N., au bureau Haasenstein & Vogler.

Dans un petit ménage soigné, une domestique parlant français, active et ayant du savoir-faire, pourrait entrer en service le 1^{er} novembre.
S'adresser au magasin de musique, Terreaux 3, où l'on indiquera. 9209

— Dieu vous bénira, père ! dit Colombe, cet acte et ce mot sont réellement dignes de vous. Si fort que soit un homme, il lui est facile de se laisser entraîner au sentiment de la vengeance, quand cette vengeance est aussi légitime que la vôtre... Je tremblais à la pensée de vous voir appliquer la peine du talion... Mais vous êtes bon, généreux, sublime, et je vous aime, je vous vénère, et nulle fortune ne vaudrait pour moi la joie que vous venez de me causer !

XVIII
LE MAL DE COLOMBE

C'était un samedi ; l'église de la Madeleine s'illuminait pour une fête ; les vases de fleurs, les arbustes ornaient les degrés de l'autel couverts de riches tapis persans descendant jusqu'au bas des marches du temple et se prolongeant même au-delà de la grille. Des sièges en bois doré, garnis de velours rouge et de crépines d'or, étaient disposés en face de l'autel. On voyait passer, affairés et silencieux, les enfants de chœur en tuniques rouges recouvertes d'aubes de dentelle ; le suisse faisait bruyamment sonner sa hallebarde sur le pavé, tandis que les maîtres de cérémonie, la chaîne d'argent au cou, marchaient à petit bruit en surveillant les préparatifs de la cérémonie.

Sous le péristyle de l'église se mouvaient une foule grossissante.
— Savez-vous ce qui va se passer ?

ON DEMANDE
pour Nice, une jeune fille connaissant le ménage. — Ecrire Exibard, 15, Cours Saleya, Nice. 9273

Une maison de santé (aliénés) cherche un infirmier-valet de chambre, connaissant le service de table, ayant si possible déjà eu place analogue. 400 fr. par an d'appointements. Entrée immédiate. — Adresser les offres sous chiffre H. 9250 N. à MM. Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.

Cuisinière On demande une fille honnête, sachant bien cuire et faire un ménage soigné. Bons gages. S'adr. à M^{me} Woog, 57, rue Léopold Robert, Chaux-de-Fonds. (H. G.)

On demande, pour Genève, une excellente cuisinière, bien recommandée. — Entrée premiers jours de novembre. — Ecrire à M^{me} de St-George, Changins-Nyon, Vaud. 9216c

On demande un domestique sédentaire, bien recommandé, connaissant la culture d'un jardin potager et fruitier, célibataire, de 20 à 30 ans. — S'adresser, par écrit, sous chiffre H. 9196 N., au bureau Haasenstein & Vogler.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Un jeune homme
au courant de la comptabilité et de la correspondance, trouverait emploi dans une importante maison de la Suisse romande.
La connaissance du français et de l'allemand est exigée.
Adresser les offres, par écrit, à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel, sous H. 9326 N.

Jardinier
On demande un bon ouvrier jardinier, connaissant très bien la taille, chez M. Hurry-Philippin, Poudrières. 9269

COUTURIÈRES
Une jeune fille allemande, parlant le français et ayant travaillé déjà quelque temps chez une couturière, cherche une place pour se perfectionner. Adresser les offres sous V. 12066 L. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne.

Un jeune homme
de 22 ans, fort et robuste, cherche place dans un magasin ou maison de commerce, pour la vente ou comme commissionnaire. Moralité garantie. Bons certificats. — S'adr., par écrit, sous chiffres H. 9134 N., au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

DEMANDE DE PLACE
Jeune homme assidu cherche, tout de suite, une occupation quelconque, afin d'apprendre le français. S'adr. à Heinrich Glöckler, hôtel du Poisson, Neuchâtel. 9334c

COMPTABLE
Comptable capable demande emploi ; se recommande pour écritures et traductions. S'adr. sous chiffre H. 9315c N. à Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.

APPRENTISSAGES
Jeune homme intelligent, de 15 ans, cherche place d'apprenti chez un bon mécanicien. Rue du Coq-d'Inde n° 3, 1^{er} étage. 9187c

UNION INTERNATIONALE DES AMIES DE LA JEUNE FILLE
On demande une apprentie blanchisseuse, forte et robuste, pour le 1^{er} novembre. S'adr. au bureau de renseignements, rue du Coq-d'Inde 5, au rez-de-chaussée. 9229

demanda une jeune mère, tenant un petit enfant dans ses bras et s'adressant à une fillette un peu contrefaite, mais qui rachetait ce défaut par la douce expression de son visage.
— C'est un mariage, répondit la petite bossue.
— Un mariage riche, alors ?
— Heureux, surtout, répliqua la fillette ; Mlle Angélie Nerval épouse, ce matin, M. Maximilien Audoin, l'avocat des pauvres ; soyez tranquille, ils s'entendront pour faire le bien, car c'est au chevet des malheureux qu'ils se sont rencontrés pour la première fois.
— Que le Seigneur les bénisse alors ! fit la jeune mère, en descendant le large escalier.
— Bestiole, demanda Bec-d'Oiseau, en s'adressant à l'habilleuse de poupées, je ne vois point les Niquel ?
— Ils viendront cependant tous, sauf Crucifix, qui s'éteint lentement comme une lampe où manque l'huile. Comment pourraient-ils ne point assister à cette fête ? Angélie a pris toute la famille sous sa protection, et les mignonnes l'appellent « petite mère ».
— Reine a dit aussi qu'elle viendrait.
— Elle doit bien une prière à la fille de M. Nerval le jour de son mariage. Grâce aux soins du docteur, le pauvre inventeur retrouve, sinon toute sa raison, du moins le calme dont il était privé depuis tant d'années, et il suffirait d'une émotion heureuse pour remettre l'équilibre dans son cerveau. Vous-tu, Bec-d'Oiseau, il me semble toujours que le

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu, samedi matin 12 octobre, sur le régional Colombier-Neuchâtel ou en ville, un portefeuille en cuir noir, ayant la forme d'une enveloppe, contenant 300 fr. en billets de banque, dont deux de 100 fr. et deux de 50 fr., une carte d'abonnement 3^{me} classe pour le régional Neuchâtel - Bel - Air, et quelques papiers, entr'autres une carte de légitimation. — Prière de le rapporter, contre bonne récompense, à M. Holtz, Avenue de la Gare 3, Neuchâtel. 9314c

Perdu, à la sortie de la gare, une montre de dame, boîte métal. — Prière de la rapporter rue Coulon 2, 3^{me} étage. 9310c

On a perdu, depuis la forêt de Peseux à la Croisée du Vauseyon, un cric marqué H. B.-G. La personne qui en aurait pris soin est priée d'en aviser, contre récompense, son propriétaire, M. Henri Béguin-Gretillat, à Montmolin. 9263c

Perdu une couverture de cheval, jaune, bord rouge, depuis l'Evoles chez Wittwer fils, Château. Prière de la rapporter contre récompense. 9224c

AVIS DIVERS

ATTENTION Un honnête père de famille demande à emprunter la somme de fr. 500, au 5 0/0. Remboursement mensuel. Le bureau Haasenstein & Vogler, indiquera. 9337c

LEÇONS DE ZITHER

B. GRANER
Industrie 21 9133

Pour cas imprévu, à remettre la suite d'une agréable occupation pour dames. S'adresser par écrit sous les initiales A. B. 14, bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 9215c

Mme GROUX, lingère

est établie
11, Epancheurs, 11
Travail soigné. Prix modéré.
9225c Se recommande.

Une fille d'âge mûr cherche une pension bourgeoise, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française avec d'autres filles. On préférerait des personnes ayant un magasin, afin de pouvoir se rendre utile. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 9140c

ÉCOLE GRATUITE DE DESSIN PROFESSIONNEL ET DE MODELAGE à NEUCHÂTEL

Les cours de cette école, qui existe depuis 26 ans, s'ouvriront **lundi 28 octobre**. Ils seront donnés comme d'habitude au Collège des Terreaux, le soir de 7 1/2 à 9 1/2 heures.

Lundi et mardi. — Dessin d'architecture et de construction. — M. P. BOUVIER.
Mercredi et jeudi. — Dessin artistique et modelage. — M. W. RAGINE.
Mercredi et jeudi. — Cours de géométrie et de toisé. — M. E. LEGRANDROY.
Vendredi et samedi. — Dessin technique. — M. LAVANCHY.

Inscriptions au Collège des Terreaux, **vendredi 25 octobre prochain**, à 8 heures du soir. Chaque élève verse 3 fr., qui sont rendus à la fin des cours sous forme de récompense décernée aux meilleurs travaux.

Prière à MM. les patrons, chefs d'ateliers ou de chantiers, d'encourager les ouvriers et les apprentis qui désirent se perfectionner dans leur profession, à suivre ces cours.

Le Comité recommande de ne pas acheter de boîtes de compas sans consulter MM. les professeurs.

POUR LE COMITÉ DE L'ÉCOLE:
Le Président, **L. FAVRE**, professeur.

LA SUISSE SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES SUR LA VIE FONDÉE EN 1858

Siège social: LAUSANNE, rue du Midi n° 3.
Conditions d'assurances très favorables. — Tarifs modérés.

Combinaisons spéciales à la Suisse: Assurance-vie combinée avec assurance contre les accidents, sans augmentation de primes. — Assurances militaires de capitaux différés. — Rentes différées à volonté. (H. 8272 L.)

Pour renseignements et prospectus, s'adresser à
M. B. CAMENZIND, agent général, rue Purry n° 8, à NEUCHÂTEL et à ses agents.

hasard lui rendra le manuscrit qu'il s'obstine à chercher et qu'une fois en possession de son œuvre, il achèvera les grands calculs qu'il poursuit.

— Tu as raison, fit Bec-d'Oiseau, voici Reine.

Une jeune fille, modestement, mais gracieusement habillée, gravissait les marches de la Madeleine.

Elle reconnut Bestiole et Bec-d'Oiseau, et leur serra la main.

— Reine, comment se porte votre père ? demanda la petite bossue.

— Mieux, beaucoup mieux, je vous remercie. Camourdas est-il revenu ?

— Non ! répondit Bestiole avec une sorte de tristesse ; il est en voyage ; M. Falot m'a dit que cette absence ferait grand bien à mon père, qu'il aurait, en revenant, meilleure santé et meilleure humeur, et je patiente, croyant tout ce que me dit le père Falot, et comptant cependant les jours de l'absence. Un père peut être dur, Reine, il n'est pas moins un père.

— Vous avez un excellent cœur, petite Bestiole.

— Oh ! mon cœur n'en pensait pas si long avant que je connusse le père Falot.

— Vous a-t-il enseigné des moyens pour retourner les gens ? dit Bec-d'Oiseau ; quand je songe que j'exercerai comme qui dirait l'état de vagabond sur le pavé de Paris, que la police aurait pu me pincer comme elle a fait l'autre jour de la bande des Débouloonneurs, au cabaret du Crapaud-qui-Chante ! C'est moi

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Direction M. G. Monplaisir
Bureau 7 1/2 h. — Rideau 8 h.

MARDI 15 OCTOBRE 1895
Début de la troupe

DORA

Comédie en 5 actes de M. Victorien SARDOU

Prix des places :
Loges grillées, fr. 3.50. — Premières numérotées, 3 fr. — Parterre numéroté, 2 fr. — Secondes galeries, 1 fr.

Abonnements pour 10 représentations.

Location : Magasin de musique et instruments en tous genres, Terreaux 3. — Maison fondée en 1859. 9208

LEÇONS DE PIANO

MANDOLINE & GUITARE

J. GAIANI

Directeur de la Fanfare Italienne

CHATEAU 8 9341

MALADIES DES YEUX

Le D^r VERREY, médecin-oculiste, à Lausanne, reçoit à Neuchâtel, 3, rue de la Treille, tous les mercredis, de 10 1/4 heures à midi et demi. (H. 2225 L.)

Fritz ESCHBACHER

se recommande, comme les années précédentes, pour **couper les choux et les raves**. S'adresser rue de l'Orange 4, ou au magasin de M^{me} Gras, au bas des Chavannes. 9327c

On cherche une pension

à prix modéré, pour un jeune homme de 16 ans, qui désirerait avoir l'occasion de fréquenter l'école et d'aider, entretemps, à certains travaux ; mais pas chez un agriculteur. — S'adresser à Fritz Hug, Herzogenbuchsee. 9149

M. Paul SCHMID

professeur de musique, a transféré son domicile 9335c

Rue des Beaux-Arts 15.

APPEL AUX CHANTEURS

L'ORPHÉON

mettant à l'étude, pour son prochain concert, **Aleeste**, de Brambach, pour chœurs, solis et orchestre, et le **Chant des Esprits sur les eaux**, de F. Schubert, adresse une pressante invitation à tous les amateurs du chant, et plus particulièrement à ses anciens membres, afin qu'ils viennent renforcer ses rangs.

Les répétitions ont lieu les **mardi et jeudi**, à 8 1/2 heures du soir, à la Salle circulaire du Gymnase, et M. Alfred Zimmermann, président de la Société, rue des Epancheurs, donnera volontiers tous renseignements désirables.

9249 *Le Comité.*

Société suisse des Commerçants SECTION DE NEUCHÂTEL

Les cours annuels de langue française, allemande, anglaise et italienne, ainsi que ceux de comptabilité, calligraphie, sténographie et droit commercial recommenceront très prochainement.

Les sociétaires, ainsi que les jeunes gens étrangers à la Société, qui désiraient suivre ces cours, sont priés d'adresser leur demande à M. A. Droz, président de la Société, rue de l'Oratoire 3.

Local : **faubourg du Lac 5.**
Bibliothèque, journaux, revues, publications illustrées en français, anglais et allemand. 9320

COURS DE DANSE

ET DE

BONNE TENUE

de M. U. MATTHEY-GENTIL

Salons du bâtiment Léopold Robert

Cours généraux pour demoiselles et messieurs.

Cours privés pour pensionnats et familles.

Cours spécial pour enfants, le jeudi de 4 à 6 heures.

Cours de répétition pour anciens élèves.

Renseignements et inscriptions jusqu'au **15 courant**, au magasin de musique de M^{me} Sandoz-Lehmann. 8820

Café-Restaurant du ROCHER

TRIPES tous les samedis.

FONDUES

Se recommande, 9319c

Tell INEBNITH.

Un jeune homme de 20 ans désire place pour apprendre la langue française. Pension et logis contre travail. Adresse : **Anton Röschi**, hôtel du Bœuf, Lucerne. (H. Lz)

Restaurant du FAUCON

Dès samedi 19 octobre

TOUS LES SAMEDIS 9288

TRIPES

au naturel et à la mode de Caen.

PENSION. Dans une famille française on prendrait quelques jeunes gens pour la table. S'adr. rue Pourtalès 2, rez-de-chaussée, porte à gauche.

A la même adresse, on donnerait des leçons. 9087

HOTEL DU RAISIN

MOUT DU PAYS

CHOUCRROUTE GARNIE
FONDUES AU VACHERIN ET AU FROMAGE
MERCREDI ET SAMEDI : **TRIPES**
DINERS A 80 CTS., A 1 FR. ET A 1 FR. 50

Se recommande,

8979c **Jean SOTTAZ.**

graphe on peut devenir correcteur, et j'ai de l'ambition, Bestiole.

— Tu as donc un but dans la vie ?

— Et un beau, va ! Quand j'aurai l'âge d'un homme, j'irai dire à une jeune fille, travailleuse et sage : « Marions-nous ; veux-tu ? »

— Et elle acceptera, et elle sera bien heureuse, car tu es un rude piocheur à la besogne, et comme tu grandis beaucoup, tu deviendras tout à fait beau garçon, ce qui fait que tu auras pour épouse une jeune fille jolie et blonde, et...

— C'est ce qui te trompe, Bestiole ; jolie, je ne sais pas trop ce que ce mot veut dire. Les plus jolis yeux sont ceux qui regardent le plus doucement ; la plus jolie bouche est celle qui adresse les meilleures paroles ; les mains les plus belles sont celles qui travaillent davantage ; par ainsi, faisant passer les qualités de l'esprit et du cœur avant toutes les autres, il se peut très bien qu'étant devenu homme j'épouse celle qui me semblera vertueuse et dévouée, de préférence à une coquette pareille aux poupées que tu habilles, soit dit sans leur faire injure.

Bestiole leva ses grands yeux bleus surpris sur son jeune compagnon.

Elle resta toute interdite de la gravité de son visage, et sans qu'elle sût pourquoi, son cœur battit bien fort.

— Ah ! fit-elle, voici tous les membres de la famille Niquel ; comme ils semblent unis et contents ; la mère seule garde encore une ombre sur le visage ; elle sait bien que Crucifix doit mourir.

ÉGLISE NATIONALE

La paroisse est informée que, **dès dimanche prochain, 20 octobre, le culte du soir, à la Chapelle des Terreaux, aura lieu à SEPT HEURES.** 9323

Blanchisseuse-Repassouse

se recommande pour tous les ouvrages concernant sa partie, soit en journée ou à la maison. S'adresser rue des Berclès 5, rez-de-chaussée, à gauche. 9333c

PENSION

Dans une bonne famille de la ville, on recevrait en pension quelques jeunes gens désirant suivre les cours d'instruction publique. Jardin. S'adresser à Vieux-Châtel 6, 1^{er} étage. 8160

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariages.

Paul-Marcel Blanc, cocher, Fribourgeois, et Marie-Madeleine Bloyer, femme de chambre, Fribourgeoise ; les deux domiciliés à Neuchâtel.

Paul Braillard, boulanger, Neuchâtelois, domicilié à Gorgier, et Sélima-Amalia Cortailod, Neuchâteloise, domiciliée à Auvignier.

Louis-Joseph-Jean-Marie Collette, voyageur en vins, Français, et Elisa-Emma-Anna Bandet, modiste, Vaudoise ; les deux domiciliés à Neuchâtel.

Naisances.

10. Maurice-Ferdinand, à Bror-Göthe Sjöstedt, négociant, et à Julia née Suchard.

11. Esther-Madeleine, à Albert Hügli, manoeuvre, et à Rose-Emma née Rognon.

11. Alice-Louise, à César-Albert Weber, employé au J.-N., et à Rosa-Jenny-Louise née Reymond.

12. Germaine-Anita, à Arnold Duvoisin, vigneron, et à Sophie-Philippine née Maire.

Décès.

10. Albert-Adolphe, fils de Jean-Jacob Rudin et de Marguerite née Gilgen, Bâlois, né le 15 avril 1895.

11. Adèle-Fanny RoCHAT, tailleur, Vaudoise, née le 3 janvier 1836.

12. Paul-Léon-Barbier, cuisinier, Neuchâtelois, né le 24 avril 1863.

13. Louis-Edouard Huguenin-Vuillemin, pensionnaire, veuf de Elise née Jacot, Neuchâtelois, né le 6 juillet 1815.

NOUVELLES POLITIQUES

Allemagne

Le congrès socialiste de Breslau n'a pas manifesté une très grande unité de vues parmi les membres du parti, au contraire. De fondamentales divergences s'y sont produites entre les partisans de la propagande agraire que préconisait le triumvirat Bebel-Liebkecht-Singer, et les adversaires du programme qui avait été élaboré à cet effet par une commission spéciale.

Ce que voulait la commission instituée l'année dernière par le congrès de Francfort pour l'étude de la question agraire, c'était l'adoption d'une tactique spéciale pour les campagnes. Contrairement au principe fondamental du programme communiste, il s'agissait de préconiser dans les campagnes l'extension de la petite propriété.

Alors que dans la propagande urbaine, la négation de la propriété particulière est le point essentiel de la théorie socialiste, on proposait, pour amadouer les populations agricoles, de faire abstraction de ce principe, c'est-à-dire de reconnaître au contraire comme légitime la propriété rurale. Ce que voulait le triumvirat, inspirateur direct de la commission, c'est briser la grande propriété terrienne, qui assure actuellement la domination aux seigneurs et aux gros propriétaires.

— L'église de la Madeleine sera trop petite pour contenir tous ceux qu'a secourus Mlle Angélie.

En ce moment, midi sonna et les cloches s'ébranlèrent harmonieuses et joyeuses.

Un prêtre gravit lentement les marches, sans regarder autour de lui, sans reconnaître personne.

— L'abbé Bernard, dit Bestiole, c'est lui qui officie.

Un moment après, des roulements de voitures se firent entendre et des groupes de femmes parées et d'hommes en cravate blanche, portant sur leur habit des décorations multiples, pénétrèrent dans l'église.

Enfin, Maximilien descendit d'un coup où il se trouvait avec un vieil ami, tandis qu'Angélie, s'appuyant sur le bras de son père, et souriant à Diane Montravers, une des filles d'honneur, posait son soulier de satin sur le marchepied de sa grande calèche.

Angélie, blanche comme ses voiles, le front éclairé par une grâce modeste, prit le bras de Nerval et commença à gravir les marches de l'église.

Chacun l'admirait et faisait des vœux pour elle. Angélie recueillait à cette heure solennelle toutes les bénédictions qu'elle avait semées en bienfaits.

Elle se sentait entrée dans la phase sérieuse de la vie ; et calme, parce qu'elle se savait prête à remplir tous ses devoirs, heureuse parce qu'elle liait sa vie à celle d'un honnête homme, elle allait vers l'autel sans crainte et sans trouble.

afin d'étendre la petite propriété et de créer ainsi un parti nombreux de petits propriétaires hostiles aux agrariens et par là même favorables à la cause socialiste.

Cette thèse n'a pas prévalu. L'opinion de M. Schippel, qui considère cette tactique comme absolument contradictoire aux principes du parti et dangereuse pour son avenir — car ces petits propriétaires que l'on proposait de multiplier seraient devenus infailliblement une armée nombreuse dévouée au parti agrarien, — cette opinion a fini par l'emporter. Par 158 voix contre 63, c'est-à-dire à la majorité énorme de plus de la moitié des voix, le congrès a fini par adopter la motion Kautsky rejetant tout le programme élaboré par la commission agraire.

Ce vote constitue un échec grave pour le comité directeur du parti socialiste. Une divergence de vues s'est manifestée à ce propos même au sein du triumvirat. Tandis que MM. Liebknecht et Bebel votèrent contre la motion Kautsky, c'est-à-dire en faveur de l'adoption du programme agraire, M. Singer, le troisième des triumvirs, se sépara de ses collègues et vota pour la motion, c'est-à-dire dans le sens des révolutionnaires du parti, qui veulent le maintien absolu du principe communiste, la négation de la propriété quelle qu'elle soit, urbaine ou agraire.

Bien que M. Bebel ait déclaré, à plusieurs reprises, au cours des débats, qu'en principe il était d'accord avec ses contradicteurs, qu'il ne s'agissait dans le programme agraire que d'une question de tactique, d'application pratique, la divergence de vues qui vient d'éclater au congrès de Breslau entre le groupe des révolutionnaires et le groupe parlementaire et modéré n'en paraît pas moins devoir être grosse de conséquences.

Italie

On a distribué samedi le *Livre vert* relatif aux affaires d'Afrique, que le baron Blanc avait présenté à la Chambre, le 25 juillet dernier. Il comprend 102 documents se rapportant à la période du 16 décembre 1894 au 9 juillet 1895.

Ces documents établissent que, connaissant les intentions de Ménélik, qui demandait l'intervention des puissances européennes et voulait envoyer des secours au ras Mangascia pour marcher

(Voir suite en 4^{me} page.)

Une vérité ? — Il est absolument prouvé que les dames de la génération actuelle doivent à l'emploi journalier de la CRÈME SIMON cette carnation superbe, ce teint mat et aristocratique, qui sont l'apanage de la vraie beauté.

L'épiderme parfaitement net, le visage et les mains exempts de gercures, rides, boutons, rougeurs, tels sont les avantages toujours obtenus, quand on a adopté pour sa toilette la véritable CRÈME SIMON, la Poudre de riz Simon et le Savon Simon. — Cette parfumerie hygiénique est souvent recommandée par les médecins. (H. 9410 A. X.)

Pour éviter les contrefaçons, s'assurer que le flacon porte bien la signature ci-contre de

J. SIMON, Paris,
13, rue Grange-Batelière.

NOUVELLES MARITIMES

Câble télégraphique de l'Agence générale d'émigration

ZWILCHENBART, à Bâle.

Le paquebot-poste rapide américain, SAINT-LOUIS, parti le 5 octobre, au soir, de Southampton, est arrivé à New-York le 12 octobre, à 3 heures du matin. — Durée de la traversée : 6 jours.

Représentant de la maison Zwilchenbart, à Bâle: **Emile HALLER**, fils, gare, Neuchâtel.

Un frémissement court dans l'église illuminée : l'orgue venait de s'éveiller sous les doigts d'un de ces rares artistes qui donnent une mystérieuse existence à l'instrument vibrant sous leurs doigts, et qui unissent au brillant d'exécution cette sensibilité exquise, cette expression qui surpassent l'habileté elle-même. C'est Angélie qui avait exigé que l'orgue fût tenu par Alexandre Guilmant. Celui-ci s'était empressé de se rendre au vœu de la jeune fille, et afin de le réaliser pleinement il avait composé pour cette cérémonie une messe spéciale, chef-d'œuvre surpassant tout ce qu'il avait fait jusqu'alors, et dont la haute valeur artistique le plaçait au premier rang, non pas seulement des exécutants, mais encore des compositeurs.

Quelle marche triomphale que celle de cette jeune épouse, s'appuyant sur le bras de son père, avant de se prosterner devant Dieu, pour jurer obéissance et tendresse à l'homme de son choix. Et cependant, au milieu de ce morceau éclatant, un motif doux et presque plaintif revenait comme un regret adressé au foyer paternel. La jeune fille donnait un soupir, une larme à son adolescence heureuse, puis le chant magistral reprenait le dessus, et le bonheur d'asservir à son tour sa vie et de fonder une famille, le sentiment d'une dignité nouvelle instituée, consacrée par le ciel, l'emporta sur cette pensée de regret, et le morceau s'éteignit dans les accents d'une large et puissante harmonie.

(A suivre.)

contre les Italiens, le général Baratieri a réussi à conclure un arrangement avec les Dankalis et les Gallas pour se préparer aux hostilités qu'il prévoyait pour le mois d'octobre; en même temps il a travaillé à donner une assiette normale au pays, en se conciliant les éléments indigènes par le respect de leurs traditions, de leurs coutumes, de leurs croyances et de leurs lois. Parmi ces documents, ceux du 30 mai au 18 juin concernent les préparatifs de guerre de ras Mangascia et de Ménelik, et annoncent avec certitude une reprise des hostilités. C'est alors que le gouvernement a fait venir à Rome le général Baratieri pour conférer avec lui.

Etats-Unis

L'attorney général, consulté au sujet des meetings de sympathie en faveur des insurgés de Cuba, a émis l'opinion qu'aucune loi n'interdit des manifestations de ce genre, mais il a ajouté que ces meetings ne peuvent que créer des embarras au gouvernement, qui est résolu à remplir ses devoirs internationaux.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

Les journaux de Paris, pendant plusieurs semaines, firent mention de singulières trouvailles, à Clichy, de têtes de chiens: un jour c'était dans les fossés des fortifications, une autre fois dans les égouts. Les corps ne se retrouvaient jamais. Un procès récent a donné la clef du mystère:

Un boucher, du nom d'Honoré, avait achalandé son étal avec de la viande de chien qu'il vendait pour de l'agneau. Son fils remplissait le rôle de « guillotiné », volant les chiens et leur coupant impitoyablement la tête. Plusieurs personnes s'étant trouvées incommodées, la dénonciation de l'une d'elles mit la police en éveil. Le tribunal, en considération du rôle que le père avait fait jouer à son fils, de la fréquence du délit et des nombreuses plaintes des acheteurs malades, a tenu à frapper le boucher Honoré d'une peine exemplaire, et il l'a condamné à trois ans de prison et 500 fr. d'amende.

Un deuxième boucher de Clichy, un sieur Allais, a été condamné pour le même délit à un an de prison, 50 francs d'amende et cinquante affiches, dont vingt dans le quartier du sieur Allais.



RAINILAIRIVONY
PREMIER MINISTRE ET PRINCE-CONSORT
Né en 1826; au pouvoir depuis 1864.

Rainilaiarivony, premier ministre de la reine Ranavalona I^{re}, succéda, le 14 juillet 1864, à son frère Ravoninahitrinony. Il a été chef du pouvoir exécutif, on pourrait même dire le véritable souverain, pendant le règne des trois femmes qui ont occupé le trône depuis l'assassinat de Radama II.

Loin de mériter la réputation de cruauté qu'on lui a faite, le premier ministre de Ranavalona était d'un caractère plutôt bienveillant pour les humbles. Les esclaves de traite, qui étaient au nombre d'environ cent mille, lui doivent leur affranchissement; il a modifié les coutumes barbares des vieux Malgaches, aboli la torture et les supplices inhumains, interdit l'usage traditionnel du poison d'épreuve et il a même ordonné d'arracher tous les arbres qui produisent le tanguin; il n'a pas supprimé la peine de mort, mais elle n'était plus appliquée que dans des circonstances exceptionnelles et pour la punition des grands crimes.

Le vieux parti hova, avec lequel, malgré sa toute puissance, il était obligé de compter, ne lui a pas permis d'introduire dans les mœurs et l'administration de son pays toutes les réformes dont il voyait la nécessité.

Les castes nobles déchues du pouvoir depuis la mort de Radama mettaient en œuvre l'influence qu'elles avaient encore sur la population des campagnes pour faire échouer ses projets, et si les représentants de la France ont eu à lutter contre lui dans ces dernières années, il n'en reconnaissait pas moins que l'heure était venue d'ouvrir l'île de Madagascar au progrès et à la civilisation.

Il y a quelques semaines, à Londres, le chien de Mrs P. tombait gravement malade. Mrs P. se trouvait précisément absente ce jour-là: elle fut aussitôt rappelée par dépêche. Elle arriva, éplorée, et s'installa au chevet de la pauvre bête qui mourut le lendemain. Mrs P. fit alors venir le menuisier fashionable du West-End, celui qui fabrique les cercueils

de l'aristocratie anglaise. Elle lui commanda une bière sur mesure pour son chien. Puis elle acheta une concession de terrain dans le cimetière de Hyde-Park, à côté du tombeau réservé à la meute du duc de Cambridge. Le lendemain, un corbillard s'arrêta devant la maison mortuaire; on y hissa le cercueil construit en bois de chêne, avec des incrustations de cuivre; il était muni d'une plaque en argent où Mrs P. avait fait graver le nom du défunt, la date de sa naissance et celle de sa mort; à l'intérieur, le bois était doublé de satin blanc. Deux voitures, où se tenaient gravement assis les « amis de la famille », suivaient le corbillard, et ce singulier cortège se rendit au cimetière. On ne dit pas s'il y fut prononcé des discours.

La ville de Grottkau, en Prusse, vient d'élever un monument commémoratif en l'honneur des soldats de la guerre franco-allemande. Pour rehausser l'éclat de l'inauguration, qui eut lieu la semaine dernière, le conseil municipal avait eu l'idée de faire déposer sur le dit monument une guirlande de fleurs, portée par douze jeunes filles de la localité; ces douze jeunes filles devaient être choisies par une commission spéciale, chargée d'apprécier les mérites des concurrentes. Or, la fameuse guirlande n'a pas été déposée; les douze jeunes personnes n'ont jamais été désignées, et la commission a démissionné en masse avant d'avoir accompli son mandat. Le dernier recensement, en effet, a compté à Grottkau 43,167 habitants, dont 23,195 femmes. Dans ce chiffre, le nombre de celles qui prétendaient se voir comprises parmi les douze jeunes filles de choix était incalculable: la besogne des commissaires devenait impossible; ils craignirent de faire trop de mécontentes. Et c'est ainsi que le Conseil municipal de Grottkau dut renoncer à son gracieux projet; s'il avait été plus psychologue, il n'y aurait même jamais songé.

Pour une raison ou pour une autre, l'évêque de Colle di Val Elza (Italie) a négligé ou refusé de payer ses contributions. Un huissier est survenu et a saisi... l'anneau épiscopal. La presse cléricale s'indigne et l'Unione déclare que cette saisie est une infamie Crispine.

NOUVELLES SUISSES

Tribunal fédéral. — On sait qu'aux termes de la loi les entrepreneurs sont déchargés, après l'expiration du délai de cinq ans dès la réception des travaux, de toute responsabilité pour les défauts de l'ouvrage. Quel est le délai pendant lequel l'architecte est responsable? La Cour de justice de Genève avait décidé que c'était aussi le délai de cinq ans. Mais le Tribunal fédéral vient de casser cette décision et a jugé que l'architecte était responsable pendant dix ans. La conséquence de ce jugement c'est que l'architecte, responsable pendant dix ans vis-à-vis du propriétaire, ne peut exercer de recours contre les entrepreneurs que pendant cinq ans.

Tribunal militaire. — Le tribunal militaire de la II^e division, réuni samedi à Yverdon, a condamné à trois mois de prison le soldat Morigi, Alphonse, de la 4^e compagnie du bataillon 15, qui, étant en tirailleur à Orzens, pendant les grandes manœuvres, le 3 septembre dernier, avait été vu tenant en main deux cartouches à balle. Cette affaire, primitivement fixée au 20 septembre, avait été renvoyée pour supplément d'enquête. Les débats n'ont rien appris de nouveau.

Berne. — Depuis quelque temps, des ingénieurs sont occupés à des travaux de nivellement, aux environs de Wimmis, pour la ligne projetée Spiez-Erlenbach. La nuit dernière, le travail de ces messieurs a été complètement anéanti par le fait que des individus, restés inconnus, ont arraché tous les jalons de repérage de la future ligne. On croit que cet acte inqualifiable a été commis par des paysans, qui ne voient pas de bon œil l'établissement d'une voie ferrée dans le pays.

Lucerne. — On sait peut-être que les conseillers communaux de Lucerne avaient la licence de fumer pendant les séances. Cette tolérance vient d'être supprimée, sur la proposition de M. l'ancien conseiller d'Etat Jost, à qui les médecins ont interdit l'usage du tabac. M. Jost a fait valoir que la fumée produite par cette plante était nuisible à la santé au premier chef, et qu'en outre elle détériorait les peintures de la salle. Malgré une vive protestation des conseillers fumeurs, la proposition de M. Jost a été adoptée.

Nidwald. — Nos dépêches d'hier portaient que la landsgemeinde extraordinaire avait adopté l'article fixant un nouveau taux pour les prêts hypothécaires, suivant le projet de la Constituante. Quelques explications ne seront pas superflues.

Cette question a soulevé déjà beaucoup de poussière en Nidwald. On se rappelle le mouvement qui s'est manifesté en faveur de la réduction du taux des titres hypothécaires, c'est-à-dire pour la révision de l'article 15 de la Constitution nidwaldoise, qui garantissait les anciennes lettres de rente perpétuelles au taux inamovible du 5/100. Ces lettres de rente constituent, par ailleurs, le gros de la fortune des rentiers nidwaldois.

Ce mouvement se heurta à une forte résistance dans certaines hautes sphères conservatrices. La landsgemeinde précédente, à laquelle fut soumise la demande d'initiative, tendant à la révision de l'ar-

ticle 15 de la Constitution, fut des plus tumultueuses. Les partisans de la réforme hypothécaire totale demeurèrent les maîtres du terrain, et, à une forte majorité, l'assemblée souveraine décida de confier la révision à une Constituante. Le Landtag conservateur se trouvait ainsi désavoué sur toute la ligne.

C'est l'œuvre de cette Constituante qui a été présentée dimanche à la ratification de la landsgemeinde. Le projet revise l'article 15 en ce sens que le créancier peut exiger le remboursement des anciennes lettres de rente, et que, par contre, le taux est réduit au 4/100 pour les titres garantis par les hypothèques sûres.

Vaud. — Un vétérinaire d'Yverdon a procédé mercredi à l'autopsie d'un chien venant de la Gruyère et abattu à Montagny, qui a mordu plusieurs personnes dans le canton de Vaud; cette opération a confirmé le diagnostic: l'animal était enragé. Dans l'estomac on a trouvé des pierres, de la terre, de la paille et un os. Par les soins de la préfecture d'Yverdon, la tête du chien a été expédiée à l'Institut Pasteur, à Paris. Les personnes mordues sont au nombre de six: une à Yverdon (un jeune homme de la Villette), deux à Mathod, deux à Baulmes, une à Montagny.

CRONIQUE NEUCHATELOISE

Vendanges. — Les vendanges de l'Abbaye de Bevaix se sont terminées samedi passé.

Le 1^{er} lot a donné 77 gerles, le 2^{me} 83 gerles et 20 litres, le 3^{me} 52 gerles, et le 4^{me} 33 gerles. — Total, 245 gerles et 20 litres.

En 1894, le 1^{er} lot avait donné 110 gerles et 70 litres, le 2^{me} 123 gerles et 20 litres, le 3^{me} 68 gerles, le 4^{me} 57 gerles et 50 litres. — Total, 359 gerles et 40 litres.

Produit en 1894, de 25 à 26 fr. la gerle, 9,127 fr. 75.

Produit en 1895, de 42 à 43 fr. la gerle, 10,471 fr. 60.

Chaux-de-Fonds. — Du National:

Rue du Parc, vis-à-vis du n° 94, se trouve une maisonnette en planches dans laquelle on remise du foin, de la paille, du bois, etc. Dimanche soir, vers 6 h. 1/2, des enfants ont mis — intentionnellement ou par imprudence, on n'est pas encore fixé sur ce point — le feu à cette baraque. Aussitôt, grand émoi dans le quartier. Les hommes du poste de police de l'Abeille et les pompiers, accourus sur les lieux, firent jouer les hydrantes, et, vers 7 h. 1/2, l'incendie de la baraque était éteint.

Locle. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des voleurs se sont emparés d'un coffre-fort dans le bureau de l'Usine des Enfers, près du Locle, et l'ont transporté dans un pré voisin, où ils l'ont défoncé. Ils en ont été pour leur peine, car le coffre-fort ne contenait que des papiers sans valeur pour eux.

Pendant la même nuit, un individu a cherché à forcer les volets d'un magasin d'épicerie au Verger; ayant été entendu, il a pu prendre la fuite avant qu'il soit possible de se saisir de lui.

Saint-Blaise. (Corr.) — Au moment où les vendanges sont terminées ou à peu près, chacun désire savoir quelle a été la récolte au point de vue de la quantité. Pour le vignoble de notre paroisse, la production est très irrégulière; la région inférieure, qui n'a souffert ni du froid, ni de la grêle, a donné une récolte réjouissante: plus de deux gerles en moyenne par ouvrier. Immédiatement au-dessus de la ligne du chemin de fer, l'ouvrier ne donne plus même une gerle, et, dans la zone supérieure, toujours moins favorisée et plus particulièrement cette année, on n'a guère récolté qu'un quart de gerle ou une demi gerle par ouvrier. Il semble que le rouge ait donné plus que d'autres années proportionnellement au blanc.

De ces indications et des renseignements pris chez les propriétaires dont les vignes sont disséminées dans ces trois zones de production, nous concluons que la production moyenne pour notre vignoble est de 1 1/3 gerle par ouvrier pour le blanc et de 1 gerle par ouvrier pour le rouge.

Le rendement de la gerle de vendange sera de 85 litres de mout environ. Une grappe d'une grosseur extraordinaire, trouvée par M. Clottu, dans une de ses vignes, a fait l'admiration de beaucoup de personnes. Elle pesait 800 grammes.

Cernier. — Il a été amené, lundi, sur le champ de foire, 150 têtes de bétail bovin, quantité de pores et deux chèvres. Les transactions étaient nombreuses; baisse générale dans les prix.

CHRONIQUE LOCALE

Conseil général de la Commune

Séance du 14 octobre 1895.

Sont présentés des rapports du Conseil communal sur:

1. L'état d'avancement des travaux électriques. — Une prolongation du délai accordé pour la remise des installations électriques à faire par la maison Alioth & Cie n'ayant pas suffi, le Conseil communal a adressé en date du 1^{er} octobre dernier une réclamation à la dite maison, qui a répondu en exprimant le regret de n'avoir pas demandé une prolongation de délai de deux au lieu d'un mois. Entre autres raisons de retard, il y a celui d'une notable diminution de la force

motrice dont dispose l'entreprise. Le Conseil communal propose, pour ne pas compromettre la biennalité du travail en exigeant une livraison hâtive, de prolonger le délai — sans application des peines prévues — jusqu'au 1^{er} novembre et éventuellement un peu plus tard. La Commune s'engageait à fournir gratuitement la force et la lumière aux consommateurs jusqu'au 31 décembre et choisira parmi les compensations que pourrait offrir l'entreprise pour le retard (prolongation de la durée de la garantie, etc.).

2. Construction de trottoirs autour de l'Hôtel des postes. — Le devis prévoit une dépense de 11,900 francs, sur lesquels la Commune aurait à payer 5,400 francs.

3. Construction d'un débarcadère à Serrières. — Le débarcadère actuel est à peu près hors d'usage; celui qui est proposé pour le remplacer serait en fer et en bois et coûterait 4,400 francs; les frais d'entretien annuel seraient presque nuls.

4. Endiguement du Seyon à la Prise. — La part de la Commune à ce travail prévu par la loi s'élèverait suivant devis à 2,500 francs.

5. Eclairage électrique des hôpitaux et chauffage à l'hôpital de la ville. — C'est au nom de Phylène et de la sécurité que le Conseil communal demande l'éclairage électrique de l'hôpital de la ville et de l'hôpital des enfants, soit 96 lampes pour le premier et 33 pour le second. Les frais s'élèveraient à 2,700 fr. pour l'installation dans le premier, et 1,200 fr. dans le second.

Pour chauffage à eau chaude dans divers locaux de l'hôpital de la ville, un crédit de 1,100 fr. est demandé.

6. Acquisition de la vigne Mercier au Mail. — Par l'achat de cette propriété, l'esplanade du Mail gagnerait un point de vue désirable; elle continuerait, en attendant une destination ultérieure, à être exploitée comme vigne. Prix de vente, 15,000 fr. pour 18 ouvriers.

7. Subvention en faveur des cours pratiques pour ouvriers et apprentis menuisiers-charpentiers. — Le syndicat des ouvriers menuisiers-charpentiers avait organisé, l'hiver dernier, un cours pratique touchant les travaux de la profession. Encouragé par le Conseil communal et pour pouvoir rétribuer deux maîtres qui devraient leur temps à l'enseignement du métier, le syndicat s'adresse à l'autorité communale pour obtenir une subvention. Le Conseil communal propose d'en accorder une et d'en fixer le montant à 400 fr., considérant que les patrons sont aussi intéressés à soutenir l'initiative du Syndicat.

8. Achat de la maison Gyger, rue du Temple-Neuf, offerte pour 5,000 fr., à condition qu'on en démolisse le rez-de-chaussée et le premier étage pour plus de sécurité, dans la défense contre l'incendie. On établirait dessous un passage public entre la rue du Temple-Neuf et la rue du Seyon. Ce qui resterait de l'immeuble pourrait être loué de 400 à 500 fr. par an. Le coût des travaux à faire est devisé à 6,250 fr. — Total général, 11,500 fr.

9. Demande de crédit pour l'Ecole de commerce. — Devant le nombre croissant des élèves de cette école, la commission de celle-ci demande qu'un doublement ait lieu pour la première et la seconde années. La place manquant au Collège latin, il faut chercher ailleurs des locaux convenables, et augmenter du même coup le personnel enseignant. Le chiffre du crédit est de 8,760 francs, mais la dépense réelle ne sera que d'environ 2,000 francs, ensuite de l'augmentation du produit des écoles et de la subvention fédérale.

10. Demande en agrégation de deux citoyens suisses et leur famille et de M^{me} Wirths, née Virebaux, et son fils mineur, Américains. — Renvoyé à la commission spéciale.

M. Stritmatter rapporte sur une modification au budget de la police du feu. La commission propose un crédit de 1,200 fr. pour le secrétaire de la police du feu et surveillant du matériel, qui n'a pas été rétribué jusqu'ici selon les services qu'il a rendus. En outre, le rapport ne mentionne cette augmentation que comme provisoire. — Le Conseil communal proposait un traitement de 3,000 fr., soit 1,500 fr. pour les six derniers mois de cet exercice. MM. Hartmann et Perrier défendent le crédit de 1,500 fr. M. Eug. Borel se range à cette opinion. — L'assemblée vote le chiffre de 1,500 fr.

M. Fallet rapporte sur la correction du chemin de Comba-Borel. — Cette question est déjà connue de nos lecteurs. — La commission conclut à l'octroi d'un crédit de 18,000 fr. pour la correction au sud. (On se souvient que précédemment une commission demandait que la correction se fit au nord). — Le Conseil approuve les propositions de la commission par 22 voix contre une.

Le Conseil communal demande qu'on lui renvoie la question d'une conduite de gaz sur la nouvelle route de Serrières. — M. Martenet est d'accord pour ce renvoi, mais à condition qu'on étudie l'éclairage de cette voie à l'électricité. — M. Jacot pense que cette solution est certaine; seulement il fait observer que le gaz ne s'emploie pas rien que pour l'éclairage. — M. Ehrard Borel demande une étude comprenant les questions de l'éclairage et de l'eau. — Le renvoi est adopté.

Le Conseil discute d'urgence les rapports du Conseil communal.

Il adopte les conclusions du premier. M. G. de Montmolin fait observer qu'on viole l'esprit du règlement en discutant d'urgence les rapports du Conseil communal. C'est d'autant plus dangereux, qu'il y est question de dépenses dont le total est considérable. L'orateur ne fait cependant pas de proposition.

Le Conseil vote les conclusions du rapport 2.

Séance levée à 6 h. 50. Le Conseil siègera mardi (aujourd'hui) pour suivre à son ordre du jour.

Licence en droit. — Les examens écrits et oraux de licence en droit de l'Académie de Neuchâtel auront lieu du mercredi 16 au mardi 22 octobre 1895. Les candidats sont MM. André Soguel, de Cernier, et Charles Colomb, des Verrières.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 14 octobre

Le ministre de la marine a reçu de l'amiral Bienaimé, via Port-Louis, une dépêche de Tamatave datée du 11 octobre et annonçant la prise des premières lignes de Farafate, dans la nuit du 5 au 6 octobre. L'amiral Bienaimé se préparait à attaquer les forts principaux, quand il a appris la prise de Tananarive. Il prévint alors immédiatement le général hova et le somma de se rendre sans conditions. Après quarante-huit heures de pourparlers, le général hova livra les forts, avec les armes et les munitions.

La dépêche ajoute que l'amiral Bienaimé prend des dispositions pour le ravitaillement de Tananarive.

Paris, 14 octobre.

Suivant une dépêche adressée au Temps, Tananarive était défendu par 14,000 Hovas, dont 7,000 armés de fusils et par quelques canons.

On mande de Port-Saïd que le transport Canton, ramenant 541 soldats français de Madagascar, a eu pendant sa traversée 50 décès à bord.

Rome, 14 octobre.

Une dépêche du général Baratieri, datée d'Antalo, 12 octobre, annonce la dispersion complète des forces de ras Mangascia. Ce dernier s'est réfugié dans les montagnes. Le général Arimondi s'est mis à sa poursuite; les populations font le meilleur accueil aux troupes italiennes.

Strasbourg, 14 octobre.

L'empereur a adressé au statthalter d'Alsace-Lorraine, à l'occasion de l'assassinat de M. Schwarz, un télégramme dans lequel il exprime l'horreur que lui cause, ainsi qu'à l'impératrice, ce crime qu'il considère comme inspiré par les théories socialistes.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA FEUILLE D'AVIS)

Constantinople, 15 octobre.

Tous les stationnaires étrangers, à l'exception des navires anglais, sont rentrés à Térapia, leur présence dans le port cessant d'être considérée comme nécessaire.

Rio-Janeiro, 15 octobre.

Un télégramme de Para annonce que les troupes anglaises ont envahi la Guyane hollandaise près de la frontière brésilienne.

Bourse de Genève, du 14 octobre 1895

Actions		Obligations	
Central-Suisse	—	3% féd. ch. def.	102.—
Jura-Simplon	195.50	3% fédéral 87.	107.—
Id. priv.	550.—	3% Gen. à lots	110.50
Id. bons	28.—	Jura-S. 8 1/2%	605.—
N-E. Suis. anc.	—	Franco-Suisse	—
St-Gothard	—	N.-E. Suis. 4%	510.—
Union-S. anc.	—	Lomb. anc. 3%	362.25
Bq. Commerce	1020.—	Mérid. ital. 3%	286.—
Union fin. gen.	700.—	Douan. ott. 5%	—
Parts de Sétif	155.—	Prior. ott. 4%	483.—
Alpines	220.—	Serbe Obrt	337.—

Changés	France	Demande	Offert
à	100.04	100.09	100.09
Genève	89.37	84.50	85.50
	123.28	25.28	26.28
	129.60	129.60	130.50
	209.50		

Cote de l'arg. fin en gren. en Suisse, fr. 116.— le kil.

Genève 14 oct. Esc. Banq. du Com. 4/100

Bourse de Paris, du 14 octobre 1895

(Cours de clôture)			
3/4 Français	100.37	Comptoir nat.	640.—
Italien 5%	89.37	Crédit foncier	818.75
Russe 1891, 3%	89.—	Créd. lyonnais	797.50
Ext. Esp. 4%	67.25	Suez	3205.—
Portugais 3%	—	Chem. Autrich.	846.25
Tabacs portug.	478.—	Ch. Lombards	—
Turc 4%	24.85	Ch. Méridion.	—
Actions		Ch. Nord-Esp.	97.50
Bq. de France	—	Ch. Saragosse	135.—
Bq. de Paris.	878.75	Banq. ottom.	738.75
		Rio-Tinto	480.—

Banque Cantonale Neuchâtelaise 6058

Nous sommes vendeurs de:
3 1/2% Commune de Fleurier, à 100.— et int.
3 1/2% Commune de Dombresson, 100.— »
4 1/2% Soc. en com. Ed. Dubied & C^{ie}, à Couvet, à 101.— »